

Dossier : les féminismes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [6]

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous voulons ce mois-ci parler des féminismes. Il y en a en effet plusieurs, et même énormément, soit parce qu'ils luttent chacun dans des domaines différents, soit parce que s'ils luttent encore pour « le » féminisme, ils correspondent chacun à des pratiques et des points de vue différents.

Sans nier la portée féministe de nombreuses associations de femmes travaillant dans un domaine spécifique, nous nous sommes limitées ici à étudier différents groupes ou organisations féministes dans le sens strict du terme — soit ceux dont la lutte prioritaire demeure la cause des femmes en tant que telle, dans sa généralité. C'est pourquoi nous avons tracé le portrait de plusieurs types de féminismes et de féministes, afin de vous les faire connaître et de voir aujourd'hui quelles perspectives nouvelles s'offrent à nous. Nous ne prétendons pas, bien sûr, à l'exhaustivité: il s'agit seulement d'un choix parmi beaucoup d'autres groupes et d'autres tendances que nous n'avons pu évoquer, faute de place et peut-être, pour quelques-uns, faute de les connaître!

Le féminisme traditionnel

Les associations féminines

Elles sont réformistes et non révolutionnaires

C'est-à-dire qu'elles désirent changer, améliorer, transformer les lois, les institutions, les programmes scolaires, les mentalités, etc... par les moyens légaux propres à notre état de droit. Il ne s'agit pour elles ni de s'attaquer aux structures, ni au système.

Selon leurs optiques ces associations sont plus ou moins réformistes. Celles qui le sont le moins sont franchement conservatrices et résignées. Pour elles, la femme suisse est heureuse, protégée, sa place est à la maison pour entretenir son ménage et élever ses enfants, elle n'a pas besoin d'être libérée. Celles qui sont le plus réformistes sont celles qui par des initiatives constitutionnelles, par des motions au Conseil National, ou dans les organes législatifs de leur canton tentent de changer les lois sur l'avortement, le droit de famille, l'égalité entre hommes et femmes, la fiscalité, les salaires... Ce sont en général des femmes militantes liées à un parti politique.

Quelques grands thèmes ayant fait l'objet de discussion dans les associations féminines « traditionnelles »

La collaboration de l'homme et de la femme dans l'égalité (*Partnerschaft*, thème central du congrès de Berne de 1975) est contenue dans le futur nouveau droit matrimonial. L'homme n'est plus le chef unique de la famille, la femme est responsable avec lui de l'éducation des enfants et de la gestion des biens. Ce thème rencontre la quasi-unanimité de toutes les associations féminines « traditionnelles » qui considèrent la famille comme la cellule sociale de base de notre société.

L'avortement libre qui a été remplacé par « la solution des dé-lais » a rencontré un très large écho, mais les femmes catholiques y sont toujours restées farouchement opposées, ce qui a provoqué des divisions, des démissions... dans certaines associations.

Assurance maternité et congé parental n'ont pas été soutenus par les associations « traditionnelles » qui se sont opposées au congé parental qui selon elles coûterait trop cher et se retournerait contre les femmes qui travaillent.

Valorisation du travail ménager: Sur ce thème les extrêmes se rencontrent et l'Association suisse des maîtresses de maison (conservatrices) rejoint les MLF qui revendiquent un salaire ménager. Naturellement les méthodes d'action sont différentes.

LES FÉMINISMES



Egalité des salaires: Après de longues hésitations, l'Alliance de sociétés féminines suisses a soutenu le recours de l'institutrice neuchâteloise au tribunal fédéral et a montré ainsi, sans les syndicats, qu'elle pouvait défendre par les voies légales les principes qu'elle proclamait.

Egalité des droits: En 1975, lors du lancement de l'initiative décidée au congrès de Berne, toutes les associations féminines ne l'ont pas approuvée. Loin de là. L'assemblée des déléguées de l'Alliance n'a pas soutenu cette initiative à une majorité des 2/3 requise par ses statuts et l'Association pour les droits de la femme a refusé l'entrée en matière lors de son assemblée générale de la même année. Heureusement, depuis, les positions ont changé et c'est maintenant à l'unanimité que ces associations soutiennent les principes de cette initiative.

Les dernières-nées parmi les associations féminines « traditionnelles »

Plusieurs associations à but bien définis ont vu le jour ces dernières années et rencontrent un grand succès. Je ne peux m'empêcher de penser à la FRC, *Fédération romande des consommatrices* qui a permis à des milliers de femmes de prendre conscience de leur pouvoir économique. Par la fameuse grève du beurre, il y a quelques années, elles ont montré qu'elles étaient plus révolutionnaires que réformistes. *Les mères chefs de famille*, qui groupent les femmes seules ayant des responsabilités familiales. Leur travail d'aide, de conseils, d'échanges est efficace et souvent nouveau. Quant aux *Femmes pour la Paix*, elles pourraient être considérées comme un trait d'union entre les associations féminines révolutionnaires et les « traditionnelles ».

La majorité silencieuse

Hélas! Lorsqu'on parle d'associations féminines on ne doit pas oublier la majorité silencieuse des femmes qui ne font partie d'aucune association, qui souvent ne vont pas voter, qui n'exercent aucune activité professionnelle et de ce fait ne sont pas directement insérées socialement. Pour elles, la solidarité féminine est souvent un vain mot. Leur enfermement les empêche de prendre conscience qu'elles sont des femmes de 1980. Or la première étape de toute libération, c'est la prise de conscience. Les femmes qui ont fait cette prise de conscience sont, selon les *nouvelles femmes*, celles qui, lorsqu'elles décrivent certaines situations vécues, parlent d'injustices ou de scandales et non plus de résignation ou de fatalité dues à leur condition féminine.

Jacqueline Berenstein-Wavre

DOSSIER

Femmes en lutte

C.C. « Femmes en lutte » : qui êtes-vous ?

FEL « Femmes en Lutte » est un groupe féministe créé il y a quelques années à Lausanne. Un groupe de femmes de Genève s'y sont ralliées il y a environ deux ans, préoccupées par des questions similaires dans la même perspective. Notre groupe n'a pas de structures fixes ; la totalité de ses membres constitue l'assemblée générale, qui se réunit tous les deux mois environ, et de petits groupes travaillent en commission sur des questions spécifiques.

C.C. Votre groupe est-il ouvert à toutes les femmes ?

FEL Nous nous adressons plus particulièrement aux femmes des couches populaires, qui ont le plus besoin d'être informées, de s'organiser et de lutter pour leurs droits, qu'elles soient ménagères ou travailleuses. C'est pourquoi une partie de notre travail consiste à la sensibilisation des femmes dans les usines ou dans les magasins par exemple. Mais nous restons ouvertes à toute femme qui partage nos idées et notre lutte ; ce sont évidemment les intellectuelles qui sont le plus facilement mobilisables actuellement.

C.C. Lutte-t-on pour la condition des femmes en général, où vous concentrez-vous sur un point particulier ?

FEL Nous ne sommes pas assez nombreuses pour mener plusieurs luttes de front, et préférons concentrer nos efforts sur deux axes : l'avortement et la contraception d'une part, les droits égaux entre hommes et femmes d'autre part, particulièrement pour un soutien à l'initia-



tive. Ces deux points, personnellement, me semblent les plus importants : aussi bien le choix de ses maternités que le droit au travail au même titre que les hommes me paraissent fondamentaux pour l'épanouissement des femmes.

C.C. Pensez-vous que l'égalité des sexes saura résoudre entièrement le « malaise » des femmes ?

FEL C'est l'avenir qui le dira, puisqu'il est difficile de savoir actuellement ce qui cause exactement ce malaise ; ce qui, dans l'identité féminine, est inné ou culturel. Mais sans aucun doute, l'égalité au travail, dans la vie sociale et dans la loi constituera déjà un très grand pas en avant.

C.C. Travaillez-vous parfois en collaboration avec d'autres groupes féministes, ou partis politiques ?

FEL Une des difficultés du féminisme aujourd'hui est de s'unir. Quand elles ne sont pas sur le plan idéologique, les divergences surgissent entre les groupes quant à leurs pratiques : les tâches qu'ils demandent, le rythme des réunions, leur mixité ou non, ou même les informations utilisées qui ne sont pas reconnues forcément par tout le monde.

Cependant, à défaut de pouvoir fusionner, une certaine collaboration est possible. Quelques-unes d'entre nous travaillent actuellement avec un autre groupe pour l'initiative des droits égaux. Nous avons eu aussi l'intention de collaborer avec des syndicats pour étudier la condition des femmes ouvrières. Enfin, quelques-unes d'entre nous sont affiliées à un parti ; mais nous conservons notre autonomie, pour des raisons individuelles surtout : nous n'avons pas toutes les mêmes tendances. Evidemment, si nous nous intéressons d'abord aux femmes des couches laborieuses, cela signifie que nous sommes en faveur d'installations collectives publiques, de protections sociales plus poussées. Mais nous ne participons pas, en tant que groupe, à une lutte politique plus globale, car notre rôle est de privilégier les problèmes des femmes.

Les groupes de lutte

Propos recueillis par
Corinne Chaponnière

Les frondeuses

C.C. Votre mouvement est encore jeune — il a à peine un an — mais est déjà connu dans les milieux féministes pour être un mouvement radical. Qu'en pensez-vous ?

LFr Nous n'aimons pas ce terme de « radical » qui ne signifie pas grand chose et prête à des confusions. Certains groupes que l'on considère aussi comme radicaux sont très stricts par exemple sur la non-mixité de leurs combats. Nous croyons pour notre part qu'il est nécessaire que les femmes s'organisent entre elles de manière autonome, car la domination hommes-femmes existe dans toutes les classes, et cette organisation autonome des femmes est la seule garantie que leurs problèmes soient posés dans la lutte générale. Par contre ceci ne veut pas dire que la lutte ne doit pas être élargie, y compris aux hommes, au soutien que nous estimons qu'ils doivent y apporter ; et nous

avons souvent recours aux partis, aux organisations ou syndicats pour appuyer nos luttes, comme actuellement celle de l'avortement. Nous ne combattons pas les hommes — nous combattons un système dont la dualité primordiale reste l'opposition bourgeoisie/prolétariat.

C.C. On peut différencier aujourd'hui — entre autres — deux types de féminisme : celui qui réunit des femmes autour d'un même problème en fonction duquel il organise des actions pratiques de solidarité ; et un autre féminisme à champ d'action plus large, dont l'activité principale demeure le combat féministe militant. Où vous situeriez-vous ?

LFr Nous sommes avant tout un groupe de lutte. Sans minimiser la nécessité d'actions solidaires et d'entraide concrète. (nous avons par exemple une permanence-avortement qui répond à ce type de besoin), nous ne voulons pas limiter notre action à un domaine particulier. Avant les Frondeuses, toutefois, nous militions dans le « groupe avortement libre et gratuit », et l'avortement reste encore au centre de nos préoccupations. Le réveil des femmes a d'abord passé par leur corps, leur libération étant liée en premier lieu aux choix de leurs grossesses ou de leurs maternités. La répression de l'avortement ne fait que cristalliser ce rapport de sujétion de la femme à son corps, et nécessite donc qu'on le combatte encore.

Parallèlement, toutefois, nous menons d'autres campagnes (récemment, par exemple, sur le problème des crèches) et participons à des luttes qui nous paraissent présenter un enjeu pour les femmes : par exemple, la défense et la reconstruction d'un quartier, ou le développement de l'énergie nucléaire remettent en question l'organisation de la vie quotidienne, et concernent, à ce titre, la vie des femmes directement.

C.C. Ainsi pourrait-on caractériser votre féminisme par un militantisme... à large spectre ?

LFr Il est vrai que nous ne croyons pas à l'impact de simples prises de conscience isolées, « chez soi », ni même à des interventions spontanées, et sporadiques, au gré des disponibilités de chacune et des « occasions » qui se présentent. Le féminisme implique pour nous des actions publiques, et un militantisme suivi et continu... avec la fréquence des réunions (hebdomadaires !) et la régularité du travail que cela entraîne. Cette continuité dans notre lutte est peut-être un des éléments qui nous distingue aujourd'hui d'autres groupes féministes.

Féminisme, MLF... et les autres !

L'émission « Ouvertures »
ou l'opinion de la présidente !

Née au féminisme bien avant 1968, je n'étais pas du tout contente de l'émission consacrée aux Mouvements de libération des femmes en Suisse, de mercredi 14 mai ! Il est quand même curieux de voir comme on déforme l'histoire en attribuant aux seuls MLF tous les combats actuels et passé pour l'amélioration de la condition féminine et l'égalité, la création de consultations (juridique et autres) pour les femmes, de maisons pour les femmes, de bureaux d'information et de lignes téléphoniques...

Une fois de plus, on constate que la télévision met volontiers en avant ces mouvements et ignore complètement les associations féministes qui militent depuis des décennies !

Simone Chapuis

Féminisme politique



Un double engagement

C.C. Claire Torracinta, vous êtes féministe, et socialiste. Un de ces deux engagements a-t-il précédé l'autre ?

C.T. Ces deux engagements, pour moi, constituent un tout. Je ne suis pas rentrée au parti socialiste *seulement* parce que j'étais féministe ; mais sans doute, *aussi* parce que j'étais féministe. Une société idéale signifie pour moi que les hommes et les femmes partagent équitablement les tâches pénibles comme les tâches les plus agréables. Le partage des tâches à tous les niveaux, entre tous et toutes, est le thème qui me tient le plus à cœur actuellement : dans cette revendication, féminisme et socialisme se rejoignent.

C.C. Certaines femmes du parti ont toutefois ressenti le besoin de créer, à l'intérieur même du parti, un « Groupe-femmes ». Pourquoi ?

C.T. Deux raisons principales ont conduit à la création de ce groupe. D'une part, on ne peut exiger d'un parti composé (comme tous les partis !) d'une très large majorité d'hommes, qu'il donne la priorité à des questions féminines ou féministes. Une telle impulsion devait évidemment venir des femmes, qui se sont rassemblées pour être mieux écoutées, et mettre en avant certaines questions. D'autre part, en créant ce groupe, nous espérions attirer des femmes, souvent intimidées par les structures d'un parti mais désireuses toutefois de discuter de certains problèmes qui leur paraissaient importants... C'était une façon d'ouvrir une première porte vers la politique à des femmes qui ne voulaient pas s'inscrire d'emblée dans un parti. Il y a d'ailleurs plusieurs femmes actives dans ce groupe que l'on ne voit jamais ailleurs dans le parti ! C'est révélateur de la nécessité d'un tel groupe.

C.C. La majorité des partis ont aujourd'hui des groupes-femmes ou des commissions féminines. Pensez-vous qu'un combat politique, à travers les partis, suffit à l'heure actuelle pour promouvoir la cause des femmes, ou des groupes féministes autonomes sont-ils encore nécessaires ?

C.T. Le combat politique est, à mon avis, essentiel au féminisme : sans les partis politiques, les femmes n'ont aucune chance d'accéder au pouvoir, et donc de participer à l'élaboration des lois, aux prises de décision etc. Mais s'il est essentiel, il n'est tout de même pas suffisant : quand bien même les lois changent, les mentalités ne suivent pas toujours. C'est par un « grignotage » à tous les niveaux qu'elles se modifient, dans les familles, à l'école, au bureau. Le féminisme doit s'infiltrer partout pour atteindre ses buts.

Bien sûr, un changement de société tel que le propose le socialisme devrait, dans l'idéal, résoudre en même temps les inégalités entre les sexes. Mais dans la pratique, les partis ont beaucoup trop de questions à étudier pour pouvoir apporter à toutes une solution immédiate. C'est pourquoi je crois beaucoup aux associations réunies autour d'un intérêt commun, d'un problème spécifique : par la priorité qu'elles peuvent lui accorder, ces associations sont à même de le résoudre beaucoup plus en profondeur qu'aucun parti ne pourrait le faire.

C.C. Faites-vous partie, vous-même d'un mouvement féministe à l'extérieur du parti ?

C.T. Actuellement pas, non par faute d'intérêt mais de temps ! Ceci dit, j'ai toujours souffert d'un certain manque de dialogue avec des groupes féministes de type « MLF » par exemple. En tant que membre d'un parti, on leur paraît automatiquement suspecte, sans doute parce qu'elles craignent de voir leurs thèses « récupérées ». Pour ma part, je ne vois aucun paradoxe à faire partie d'un groupe de ce type tout en adhérant à un parti. Si ce dernier peut porter plus loin nos revendications, pourquoi ne pas collaborer ?

La lutte féministe est une lutte générale : il devrait y avoir moyen de travailler ensemble, puisque nous participons au même combat !

(Propos recueillis par Corinne Chaponnière)

Après le suffragisme

Association
suisse
pour les
droits
de la
femme

Le féminisme de l'ADF

Après ce bref rappel historique, voici comment un membre du comité lausannois de l'ADF envisage le féminisme de cette association.

La caractéristique la plus originale de l'ADF, en tant que groupement féminin, est de rassembler des femmes provenant de tous les horizons politiques, qui œuvrent ensemble pour une cause commune : la réalisation de l'égalité de la femme et de l'homme, en droit et en fait, dans la famille et dans la société.

La structure multipartis de l'ADF correspond bien au génie suisse, tant il est vrai qu'elle consacre l'esprit de la collaboration et le refus du sectarisme qui sont propres à la vie politique et sociale de notre pays. Le bon fonctionnement d'une telle structure, qui s'est confirmé au fil des années, ne repose toutefois pas uniquement sur un conformisme de bon aloi.

En premier lieu, le fait de croire à la possibilité et à l'efficacité d'une solidarité féminine réelle, par-delà les barrières de tous genres qui fragmentent toute société, traduit une aspiration fervente à un idéal de « sororité » qui n'a rien à voir avec l'échange de recettes de cuisine et l'épanchement des peines de cœur. C'est au contraire une réflexion commune sur les problèmes de toutes les femmes débouchant sur un travail enrichissant et aussi un grand plaisir d'être ensemble.

En deuxième lieu, l'acceptation au sein de l'ADF d'une certaine hétérogénéité de vues et de situations a le sens d'une certaine méfiance à l'égard d'une prétendue « nature féminine », qui ferait de nous des êtres interchangeables, déterminées que nous serions dans notre vision du monde par un destin biologique unique et immuable.

Ces deux postulats peuvent paraître contradictoires, et il est important d'en montrer non seulement la compatibilité, mais l'interdépendance.

Après avoir lutté pendant tant d'années pour le suffrage féminin (ancien nom de l'ADF), certains membres de l'association se sont demandé s'il fallait continuer, si l'association se justifiait encore. Elles oubliaient, ces hésitantes, que le suffrage féminin pour les pionnières, pour les Emilie Gourd... n'était que la première étape, qu'il y avait encore toutes les autres égalités à conquérir dans tant de domaines (droit de famille, assurances, impôts, salaires, formation...)

Le suffrage féminin — on aura l'occasion de le rappeler en 1981, 10^e anniversaire sur le plan suisse — n'est que l'outil permettant de s'emparer d'autres bastions réservés aux hommes.

Le suffrage féminin a rendu la femme majeure politiquement. L'ADF veut la femme responsable, sachant et voulant s'assumer.

S. Ch.

Nous éprouvons, à l'ADF, le besoin de nous unir entre femmes de tous bords, parce que nous sommes convaincues de la nécessité de lutter en commun contre d'innombrables discriminations dont toutes les femmes, en tant que femmes, sont victimes, dans les domaines du travail, de la formation, de la famille, etc... Mais si nous croyons à la valeur profonde de cette lutte, c'est bien parce que nous pensons que ces discriminations ne sont pas la conséquence inévitable des différences physiologiques qui distinguent les deux sexes et qui ont été exagérément amplifiées par la culture traditionnelle. Ces discriminations peuvent être dépassées dans une culture différente, plus adaptée au monde d'aujourd'hui.

Cela signifie que, en ce qui concerne la stratégie de notre action, nous attachons plus d'importance à l'obtention de l'égalité avec les hommes qu'à l'exaltation de notre originalité par rapport à eux — et cela indépendamment du sentiment précieux de « féminité » que chacune de nous peut ressentir et tenir à défendre. Cela signifie aussi que notre manière d'aborder les problèmes « spécifiquement féminins », tels que l'avortement ou l'assurance-maternité, est dictée par le souhait de partager ces problèmes avec nos partenaires, et non de nous les approprier.

Voilà pourquoi l'ouverture sur les différentes régions du « monde des hommes » que chacune de nous peut apporter à l'ADF est indispensable. A long terme, notre but n'est pas la guerre, mais la paix. Et si guerre il doit y avoir, ici et maintenant, c'est pour l'abolition de tous les privilèges, y compris ceux que certains, avec une bonne foi douteuse, voudraient nous faire conserver.

Silvia Lempen

Féminisme des organisations internationales

OCDE

Extraits de la déclaration acceptée et votée par la Suisse à la conférence de l'OCDE* les 16 et 17 avril 1980 à Paris.

Ce document constitue pour 1980 un des textes les plus « progressistes » concernant le travail des femmes, parmi ceux adoptés par les organisations internationales.

Déclaration sur les politiques en faveur de l'emploi des femmes

La Conférence à haut niveau des pays membres de l'OCDE sur l'emploi des femmes,

CONSIDÉRANT qu'en tant que membres égaux de la société, les hommes et les femmes devraient avoir des possibilités d'accès égales à un emploi rémunéré, quels que soient le taux de croissance économique et la situation du marché du travail ;
CONSIDÉRANT que les gouvernements des pays membres (dont la Suisse) se sont engagés à assurer aux femmes des possibilités d'emploi et des rémunérations égales à celles des hommes ;

CONSIDÉRANT que l'homme et la femme ont tous deux la responsabilité d'élever leurs enfants et de s'en occuper ;

Déclare

A. Que dans l'élaboration des politiques en jeu, les pays membres devraient considérer en priorité les objectifs suivants, compte tenu de l'éventualité d'une expansion limitée des possibilités d'emploi :

(i) adopter une politique de l'emploi qui offre des possibilités d'emploi égales aux hommes et aux femmes ;

(ii) adopter des mesures de lutte contre le chômage qui ne soient, ni directement, ni indirectement, discriminatoires à l'encontre des femmes ;

(iii) mettre en œuvre un ensemble intégré de mesures pour réduire les écarts entre les gains moyens des hommes et des femmes ;

(v) encourager, en concertation avec les employeurs et les syndicats, l'application plus générale de formules d'aménagement volontaire du temps de travail (par exemple travail à temps partiel et horaire mobile), afin d'assurer un fonctionnement plus efficace des marchés du travail et d'élargir l'éventail des choix offerts aux hommes et aux femmes en matière d'emploi ; à cet égard, il faudrait prendre particulièrement en considération le cas des travailleurs, hommes et femmes, qui ont des enfants à charge ;

(vi) assurer aux travailleurs à temps partiel des niveaux de rémunération et de prestations sociales proportionnels à ceux des travailleurs à plein temps et les faire bénéficier des mêmes conditions de travail et normes de protection que ces derniers ;

(vii) veiller à ce que les dispositions des régimes de fiscalité, de sécurité sociale et de prestations familiales ne pèsent pas sur les décisions que prennent les hommes et les femmes quant à la répartition de leur temps entre un travail rémunéré et d'autres activités ;

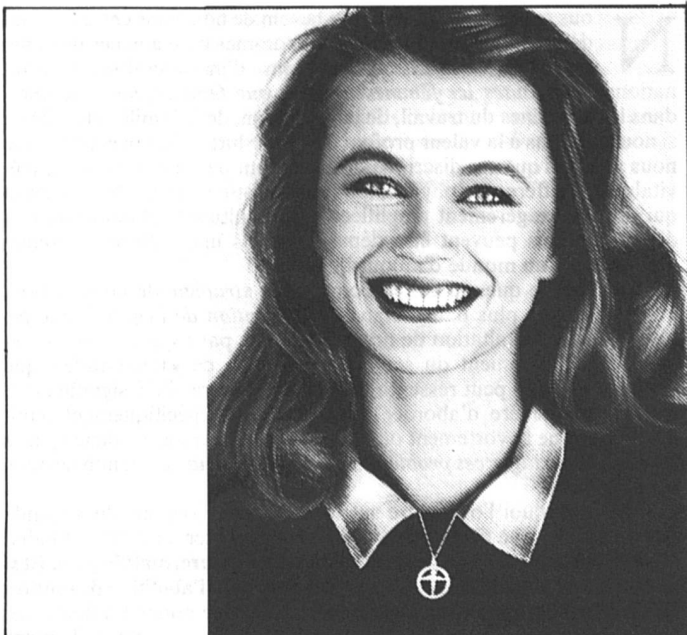
(x) garantir aux femmes enceintes et à celles qui sont arrivées au terme d'un congé de maternité une protection contre les licenciements, ainsi que le droit de reprendre leur travail sans perdre les avantages acquis ;

(xi) développer l'enseignement en l'orientant de manière à éliminer progressivement, dans les programmes scolaires, la distinction stéréotypée entre les rôles de l'homme et de la femme et à offrir aux jeunes femmes et aux jeunes hommes une gamme complète de choix, tant pour la poursuite de leurs études que pour l'acquisition des qualifications professionnelles nécessaires à l'emploi.

J. Berenstein-Wavre

* OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.

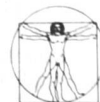
On peut se procurer cette déclaration complète en français ou en anglais en écrivant à la Commission pour les questions professionnelles, Alliance de sociétés féminines suisses, 60, Winterthurerstr., 8006 Zurich, tél. 01/363 03 63.



La preuve, c'est l'Oscar.

A l'occasion de chaque mission, nous voulons démontrer que nous aimons bien travailler, en apportant la preuve de notre efficacité, de notre faculté d'adaptation, de notre initiative. C'est pour cela que désormais les entreprises qui utilisent nos services, peuvent nous décerner l'Oscar Manpower du travail temporaire. Pierre Cardin a signé cet Oscar, un médaillon en argent dessiné d'après l'homme parfait de Léonard de Vinci. Pour nous, c'est la preuve que la qualité de notre travail est reconnue. Et cette preuve, c'est l'Oscar Manpower.

MANPOWER



ONG

Organisations non-gouvernementales

Comité du Statut de la Femme aux Nations-Unies

Les organisations non-gouvernementales sont peu connues aux Nations-Unies, puisque les gouvernements ont évidemment la plus grande part du travail et du pouvoir de décision. Mais les non-gouvernementales qui reflètent l'opinion populaire ont une influence grandissante actuellement; leurs travaux ont été présentés aux réunions de l'ECOSOC qui les présente à son tour à l'Assemblée Générale de l'ONU.

Ces organisations non-gouvernementales sont fort nombreuses, et parmi celles-ci le Sous-Comité du Statut de la Femme (dépendant du Comité spécial des Droits de l'Homme) groupe plus de 200 organisations féminines très actives.

Il serait vain bien entendu de les citer toutes, elles sont très variées dans leurs buts, puisqu'elles groupent des associations professionnelles comme l'association des femmes de carrières libérales ou commerciales, ou les femmes de carrières juridiques, des associations politiques, telles l'association des Jeunes socialistes, religieuses (Fédération luthérienne ou Pax romana) ou même régionales (All India Women's Conference).

Conférence de Copenhague

Ce sous-comité « Statut de la Femme » s'est créé en 1975, au début de la Décennie de la Femme décidée par les Nations-Unies, décennie qui avait débuté par une conférence internationale en juin 1975 à Mexico-City.

En 1980, mi-décennie, une nouvelle conférence est organisée à Copenhague pour mesurer les progrès accomplis dans l'amélioration de la condition féminine et évaluer les mesures à prendre pour continuer ces efforts.

Bien entendu, la préparation de cette conférence prend une grande importance dans les activités du comité, qui s'occupait en 1979 de l'année de l'enfant et la promotion de ses droits.

En 1980, les différents groupes de travail qui siègent séparément en petites séances, se sont répartis ainsi :

- a) un séminaire est préparé à Copenhague sur le thème « Femmes et Emploi ». Ce groupe base ses travaux sur le rapport VI du Bureau international du Travail : Egalité des chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes ayant des responsabilités familiales. Le groupe de travail étudie tout particulièrement les questions de l'aménagement et l'assouplissement des temps de travail pour hommes et femmes ayant soit des enfants en bas âge, soit des personnes âgées vivant dans leur foyer.
- b) un autre séminaire traitera le thème « le rôle des Femmes des mass média pour l'Education pour la paix », et rédige différentes résolutions pour améliorer l'image de la femme dans la presse écrite et la TV.
- c) séminaire également « Les Femmes et l'apartheid », en collaboration avec le sous-comité sur le racisme et la décolonisation.
- d) un groupe de travail enfin, s'occupe activement depuis trois ans du problème de l'excision féminine.

Le Forum

Le Forum sera à Copenhague une conférence parallèle à la conférence gouvernementale officielle, et suivra de près l'ordre du jour de celle-ci, en organisant des tables rondes et des séances de discussion sur tous les sujets traités.

Ce Forum permettra le rassemblement d'hommes et femmes de toutes les régions du monde dans le but d'échanger informations et points de vue sur la situation de la femme et développer une stratégie de changement. Ce Forum ne prendra cependant aucun parti quant aux problèmes soulevés et n'adoptera pas de résolutions formelles.

C'est dire que les ONG et ce sous-comité de la Femme a bien du travail devant lui, mais qu'il est réconfortant de voir à quel point les femmes prennent conscience d'elles-mêmes dans le monde et de l'évolution qu'elles sont en train d'accomplir.

Bvd Weid

ONU

L'action des Nations Unies en faveur des femmes

1945 : la Charte fait de l'égalité des droits entre hommes et femmes l'un des points du programme de l'ONU.

1948 : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme réaffirme l'égalité de droits entre hommes et femmes.

1966 : les Pactes des NU relatifs aux droits de l'homme donnent force obligatoire à ce principe dans les pays qui ratifient ces Pactes. La Suisse ne l'a pas — encore ? — fait, mais signe la Convention Européenne des Droits de l'Homme basée sur la Déclaration Universelle.

Ainsi, dès ses débuts, et sous l'impulsion de sa Commission de la Condition de la Femme, l'ONU s'attache à réaliser le principe de l'égalité, par les voies parallèles de l'action législative et des programmes de développement socio-économique.

Voie législative

Quelques exemples :

Conventions des NU sur les droits politiques, la nationalité de la femme mariée, le mariage, etc.

Conventions de l'Organisation Internationale du Travail, notamment sur l'égalité de salaire et sur l'élimination de la discrimination dans la profession.

Convention de l'UNESCO sur l'égalité dans l'éducation.

En 1979, l'Assemblée Générale des NU adopte la Convention sur l'élimination de la discrimination contre les femmes, qui reprend en un document unique tous les points traités dans les divers documents antérieurs (ONU, OIT, UNESCO, etc.). Les pays qui ratifient cette convention s'engagent à la mettre en œuvre dans toute la mesure du possible.

Développement socio-économique

En simplifiant, on peut dire que la Commission de la Condition de la Femme a fait admettre dans tout le système des NU les trois principes suivants : aucun développement socio-économique n'est possible si les femmes n'y participent pas ; il faut avoir, outre les programmes généraux, des programmes spéciaux permettant aux femmes de rattraper leur retard ; les programmes doivent être élaborés avec la participation des femmes et s'attaquer à tous les aspects du sous-développement : démographie, alimentation, santé, éducation et formation professionnelle, travail, etc., y compris le statut civil et politique, la situation juridique des femmes et leur participation aux décisions.

D'où les programmes de l'OMS, de l'OIT, de l'UNESCO et de lutte contre l'analphabétisme, de l'UNICEF pour la protection de la mère et de l'enfant, etc. D'où d'innombrables études, recherches, séminaires, conférences régionales ou mondiales, programmes de formation pour animatrices de régions rurales, etc.

Enfin, en 1975, l'Année Internationale de la Femme, la Conférence et le Plan d'action de Mexico, et de 1975 à 1985 la Décennie des NU pour la Femme, dont la prochaine Conférence de Copenhague marquera la première moitié.

Répercussions en Suisse

Quelques exemples récents :

- la votation de 1971 qui devait permettre à la Suisse de signer la Convention Européenne des Droits de l'Homme
- le rapport de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO sur la situation de la femme
- le Congrès de Berne pendant l'Année Internationale de la Femme
- l'initiative « Droits égaux pour hommes et femmes »
- la création de la Commission fédérale pour les questions féminines, qui est devenue un instrument important pour le progrès de la situation des femmes en Suisse.

Perle Bugnion-Secretan

Féminisme à l'espagnole

au XIX^e siècle

En 1868, une émeute populaire renverse la reine Isabelle d'Espagne et conduit à la mise en place de la première République en 1870. L'Espagne connaît alors les grands débats qui secouent l'Europe, entre autres le féminisme.

Un féminisme à l'espagnole

La condition juridique de la femme espagnole varie selon les régions. En effet, le Code civil copié sur le Code napoléonien français, très mysogine, n'est promulgué qu'en 1883. Et la pratique des coutumes et lois locales octroyées par les rois du Moyen Âge dans les « fueros » (chartes) reste courante au XIX^e. Ainsi, dans le Nord de l'Espagne, les femmes pouvaient être maires. L'esprit égalitaire du « fuero » basque oblige le législateur à protéger les hommes de la violence féminine. Ainsi, il sanctionne par des amendes les femmes qui tirent la barbe ou les cheveux des hommes, et par la peine de mort celles qui lui tirent les... (sic)!

Tendances du mouvement

Dans les usines de Catalogne, et dans les grands centres du Sud (Séville), les femmes font la grève pour protester contre l'exploitation du patron. Lors d'une grève, des couturières de Palma de Mallorca refusent l'aide des syndicalistes de la Fédération régionale espagnole (FRE) — groupe anarchiste espagnol de tendance bakounienne. Elles préfèrent se définir autour de la notion de solidarité entre femmes.

Dans les latifundios — grandes propriétés terriennes — du Sud, les femmes, ouvrières agricoles forment au sein de la FRE des sections féminines et organisent des réunions où elles discutent de leurs problèmes.

Des femmes, intellectuelles bourgeoises du XIX^e mettent leur plume au service de la défense de la femme : Concepcion Arenal demande l'égalité civile, Emilia Pardo Bazan désire la libération sexuelle de la femme. Mais leurs écrits restent sans résonance.

Une opinion...

♀ ♂ Signes astrologiques

Les signes dont se servent les biologistes pour désigner le sexe masculin ♂ et le sexe féminin ♀ ont été empruntés à l'astrologie, art divinatoire qui prit naissance en Mésopotamie au cours du troisième millénaire avant J.-C.

Les astrologues croyaient que les astres étaient des dieux puissants et tiraient de leur position dans le ciel des prédictions d'avenir.

♀ désignait la déesse babylonienne Istar, puis, chez les Grecs Aphrodite et Venus chez les Romains.

♀ c'est la beauté, le charme, l'amour. ♂ c'est Mars. Brillant dans le ciel comme un signal rouge avertisseur de danger, il représentait le dieu de la guerre, de la force, de la violence.

alors

l'avenir est dans ♀ l'amour
et non dans ♂ la guerre.

Jacqueline Berenstein-Wavre
Jacqueline Berenstein-Wavre
d'après Santé du Monde 1975

Une convergence : l'éducation

Tous les féminismes naissants — prise de conscience de femmes travaillant en groupe, intellectuelles bourgeoises — convergent en un point : l'éducation. Il faut éduquer la femme. Mais les buts poursuivis à travers l'éducation nous montrent comment on cherche plus à la manipuler qu'à lui permettre un développement, un épanouissement. Les anarchistes de la FRTE comme les marxistes de Paul Lafargue cherchent à les intégrer dans leurs organisations.

Stratégie ou récupération

Certaines femmes sont conscientes du fait que les groupes politiques cherchent à les récupérer, comme le montrent certains articles de l'époque. Mais elles proposent de demander à ces partis politiques l'égalité homme-femme promise. Il faut cependant avouer que la plupart d'entre elles sont utilisées en général par les partis.

Il serait intéressant de savoir si l'intégration du mouvement féministe espagnol aux partis politiques progressistes a été ou non la condition d'existence et de survie du mouvement.

Enfin, il faudrait aussi montrer que si une correspondance entre formes de travail et prise de conscience de l'exploitation de la femme a pu être établie, cette correspondance ne suffit pas à justifier la particularité des différentes tendances du mouvement féministe. Ce recentrage fait sur l'éducation est dû non pas aux structures économiques mais aux structures politiques de l'Espagne du XIX^e.

Colette Alonso

Féminisme à l'italienne

Les 150 heures

« La civilisation nous a définies comme inférieures, l'église nous a appelées sexe, la psychanalyse nous a trahies, le marxisme nous a vendues à une révolution hypothétique ».

Saisissant raccourci pour exprimer sous tous ses aspects l'analyse de la condition féminine que faisaient en 1970 les femmes de « Rivolta Femminile ». Dans une société où le mâle n'est pas un vain mot, les femmes — car il en existe qui ne sont ni mamma ni putain — manifestèrent, hurlèrent, prouvèrent que désormais l'Italie allait devoir compter avec elles. Droit de disposer de son corps, refus de la violence des hommes, les femmes se mobilisèrent autour des thèmes féministes et gagnèrent les batailles politiques de l'avortement et du divorce.

Une autre victoire des Italiennes, moins connue et pourtant originale, est celle dite des « 150 heures ».

Les 150 heures, c'est le temps de cours payé par l'employeur pour l'éducation permanente des salarié(e)s de son entreprise. Au début, donc, rien à voir avec les mouvements féministes ; il s'agit d'un droit obtenu par les syndicats pour le personnel au titre de la formation. Or, que s'est-il passé ? D'abord, les femmes réussissent à faire admettre le principe que les épouses des salariés puissent également bénéficier des cours. Ensuite, en ce qui concerne les femmes, les 150 heures débouchent rapidement sur des cours de sensibilisation à la condition féminine. A Turin, par exemple, ce sont les employées de la FIAT qui, en 1973, prennent l'initiative des premiers cours des 150 heures sur la condition féminine.

Si l'analyse de l'oppression des femmes peut — et doit — passer par une analyse de la double exploitation capitaliste et sexuelle, ce n'est certes pas par là qu'il faut commencer. La condition féminine, si elle est conditionnée par la lutte de classes, n'en reste pas moins au premier degré la réalité quotidienne de la maternité, des doubles journées ou de l'isolement au foyer, des salaires inférieurs avec pincements de fesse en prime et autres spécificités connues.

Les 150 heures permettent d'aborder à l'intérieur même de l'usine les thèmes de la sexualité et de l'institution familiale. Le meilleur moyen d'aborder la sexualité ? Certes pas en cours ex-cathedra sur la rencontre des chromosomes. Au début (et pendant assez longtemps !) c'est par la narration toute simple du vécu.

Au cours des 150 heures, les femmes, en parlant de leur oppression telle qu'elles la vivent dans la vie quotidienne, se rendent d'abord compte que, bien souvent, leurs problèmes, qui ont l'air si inintéressants pour les autres, sont les mêmes que ceux de leurs camarades, autrement dit, les femmes se rendent compte qu'elles ne sont plus toutes seules. En outre, l'analyse de leur oppression leur permet de la combattre, dans la famille comme au travail. Les 150 heures deviennent un terrain de lutte et le lieu d'acquisition d'une conscience collective, prémice indispensable à toute lutte politique.

Féminisme :

d'antan ou d'ailleurs

Féminisme à l'anglaise

Des Séminaires-femmes à l'université

L'une des tendances du féminisme actuel consiste à dire que la lutte des femmes est aujourd'hui « récupérée », que la mise en place de Secrétariats d'Etat à la Condition Féminine n'est qu'une carotte pour calmer les femmes afin que leur combat ne tourne pas à la guéguerre ou pire, à la révolution. La condition féminine serait devenue un moyen comme un autre pour les femmes-alibi de gagner leur vie, coupant ainsi l'herbe sous les pieds des femmes. L'institutionnalisation du féminisme aurait causé sa perte.

Dans les pays anglo-saxons, mouvements de femmes et cours universitaires semblent au contraire faire bon ménage. Dans ces pays, les universités n'ont pas seulement été investies par les femmes, elles l'ont aussi été par les féministes, d'où la naissance des « Women's Studies » (cours-femmes) un peu partout aux Etats-Unis et en Angleterre.

A Edimbourg*, les séminaires-femmes existent à l'université depuis cinq ans et font partie des cours qui se donnent en dehors du programme des examens (section importante dans les universités anglaises visant à une plus large ouverture de l'institution sur le monde extérieur).

Puisqu'il s'agit d'un cours régulier, les animatrices bénéficient du support publicitaire de l'université et ont donc les moyens de se faire connaître.

Mais aussi, université oblige, les étudiantes (les hommes sont admis mais ils ne viennent pas) doivent payer une finance d'entrée de quelque 20 francs par trimestre, ce qui pourrait être prohibitif pour certaines.

Les avantages et les inconvénients des cours se recoupent. La publicité dont ils bénéficient fait qu'ils atteignent certaines femmes qui n'auraient pas pu avoir accès à des groupes de conscience ou encore qui trouvent l'université un terrain plus neutre et moins paniquant que les groupes de femmes du « Women's Lib ». D'un autre côté, le fait même que les cours se donnent dans le cadre universitaire décourage d'autres femmes peu habituées à l'idée qu'elles pourraient suivre un cours de l'enseignement supérieur.

Les femmes qui « donnent » les cours sont toujours des militantes féministes. Elles animent en groupe le séminaire et se partagent le salaire réservé à l'une d'entre elles, somme qu'elles réinvestissent dans d'autres activités militantes (campagnes pour l'avortement, contre le viol, etc.).

Dans le groupe qui anime les séminaires se trouvent toujours des enseignantes professionnelles et des femmes de formation totalement différente. C'est devenu une tâche du mouvement des femmes de la ville que d'assurer que chaque année un groupe de femmes soit constitué pour animer le séminaire de l'université.

Quant aux thèmes traités, ils recouvrent généralement les différents aspects de l'oppression des femmes et la façon de s'organiser pour lutter contre l'exploitation. Les séances sont consacrées aux domaines spécifiques dans lesquels les femmes subissent une oppression : santé, violence, éducation, travail, mass media, etc...

Au fur et à mesure que les étudiantes se connaissent mieux et sont plus sûres d'elles, elles peuvent à leur tour préparer une séance, voire, ce qui se produit chaque année pour quelques-unes d'entre elles, faire partie du collectif d'animation l'année suivante.



Féminisme à la russe

L'almanach du courage

En septembre 1979 naissait le Mouvement de Libération des Femmes soviétiques. En décembre paraissait le premier almanach des femmes, après quoi le KGB fit en sorte qu'on attend toujours le deuxième.

Cela prouve au moins que si les femmes n'étaient jusqu'alors pas prises au sérieux, et les féministes encore moins, voilà qui n'est plus le cas puisque le KGB s'en mêle (voir numéro de février).

Il faut dire que nos sœurs russes ne mâchent pas leurs mots : « Dans la fébrilité, le rouleau compresseur incessant de la vie quotidienne écrase la personnalité de la femme, insidieusement. Sa mentalité d'esclave est toujours là, elle prend une forme plus cachée et monstrueuse. Les conditions humiliantes qui lui sont faites dans les maternités, les cliniques d'avortement, dans les appartements communautaires... sont une atteinte à sa dignité humaine. Les valeurs restent masculines ; dans la société la femme est évaluée et doit s'évaluer en fonction de sa ressemblance à l'homme. »

Qu'ils analysent la réalité ou qu'ils la décrivent, les mots comportent la même violence, trahissent le ras-le-bol de ces femmes qui, arrivées au seuil de non-retour de la prise de conscience, élèvent aujourd'hui la voix, quelle que soit la répression qui les attend. Pourquoi les femmes ne veulent-elles plus faire d'enfants ? C'est leur manière de protester contre l'arbitraire masculin, ce masculin alcoolique jusqu'à la moelle et qui, pourtant, a toujours raison.

Tatiana, Sophie, Véra et les autres, elles racontent les salles d'accouchement où les ventres se contractent et expulsent dix par dix, humiliation sexuelle, l'abortarium, où « l'on avorte par deux dans la salle, où six femmes se trouvent en même temps. Les sièges sont disposés de façon à ce que chacune voie tout ce qui se passe en face », humiliation sexuelle, la prison où (quand elle coule) la douche vous dégoutte soit glacée soit brûlante le long du corps nu, ce corps que tu devras ensuite obligatoirement exposer aux gardiens (des hommes bien sûr) à moins de te toucher toute habillée, humiliation sexuelle.

Une grande pudeur, par contre, chez Jeanna Ivina, de Tallin, qui parle de l'homosexualité. Elle ne doit pas être très bien en vue, Sapho, à Tallin. Jeanna est un pseudonyme et le texte consiste en une explication comparée de poèmes sur l'homosexualité. Les pages précédentes nous crachaient leur vécu au visage, celles-ci sont le plaidoyer vibrant et lyrique de « la dynamique du sexe, équivalente à la dynamique de l'âme ».

Martine Grandjean

* D'après un article de la revue féministe anglaise « Spare Rib »